

## NÉCROLOGIE.

### LE MARQUIS D'HERVEY SAINT-DENYS.

Le Marquis **Marie Jean Léon d'Hervey Saint-Denys** est mort dans son hôtel, 9 Avenue Bosquet, le Jeudi 3 Novembre 1892. Quoique sa santé eût été fort chancelante l'hiver dernier et même cet été, rien ne faisait prévoir une fin aussi rapide, M. d'Hervey Saint-Denys ayant assisté à la séance de l'Académie des Inscriptions le Vendredi précédent. C'était un homme d'une extrême courtoisie, qui ne laisse pas d'ennemis derrière lui.

Né à Paris en 1823, M. d'Hervey Saint-Denys avait suivi de bonne heure les cours de chinois de Stanislas Julien; à la mort de son maître, il le remplaça d'abord comme suppléant au Collège de France, où il fut nommé professeur titulaire par décret du 1<sup>er</sup> Juin 1874. Enfin, le 8 Février 1878, il remplaçait M. Boutaric à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il fit à l'Institut diverses communications dont voici les principales: *Mémoire sur l'île Formose et sur les îles Lieou-Kieou*, d'après un document chinois du VII<sup>e</sup> siècle de notre ère; lu à l'Académie des Inscriptions en avril 1872. — *Mémoire sur le pays connu des anciens Chinois sous le nom de Fousang*, et sur quelques documents inédits pouvant servir à l'identifier. Extrait des Comptes-rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCLXXVI, br. in-8, pp. 17. — *Mémoire sur les doctrines religieuses de Confucius et de l'école des lettrés*. Extrait des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Tome XXXII, 2<sup>e</sup> partie. Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCLXXXVII, br. in-4. — Discours prononcé à la séance publique annuelle des Cinq Académies le Jeudi 25 Octobre 1888, comme Président.

Comme sinologue, M. d'Hervey Saint-Denys a joué un rôle prépondérant dans la distribution du prix Stanislas Julien depuis sa création. Le prix Stanislas Julien a été décerné tour à tour aux savants suivants: James Legge (1875), le Marquis d'Hervey Saint-Denys (1876), Philastre (1877), Bretschneider (1878), Vissering (1879), Henri Cordier (1880), Emile Rochet (1881), Léon de Rosny-Imbault-Huart (1882), Jametel (1883), le P. Zottoli (1884), Léon de Rosny

(1885), le P. Couvreur, Gabriel Devéria, Abel Des Michels, Gustave Schlegel (1885), Léon de Rosny, Séraphin Couvreur (1890).

Son ouvrage le plus important est sa traduction de *Ma Touan-lin*, qui a obtenu le prix Stanislas Julien à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il parut en livraisons dans le Recueil publié à Genève par F. Turretini sous le nom de: *Atsume Gusa, pour servir à la connaissance de l'Extrême Orient*; puis il forma deux volumes in-4, avec le titre de: *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine. Ouvrage composé au XIII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Ma Touan-lin* traduit pour la première fois du chinois avec un commentaire perpétuel. H. Georg, 1876—1883.

Dans les dernières années de sa vie, M. le Marquis d'Hervey Saint-Denys s'était occupé de traduire les morceaux inédits du recueil bien connu de quarante contes *Kin kou ki kouan*; il a donné de la sorte les trois recueils suivants, dont le second a été examiné ici même par le Professeur Schlegel (*T'oung Pao*, I, pp. 79—86):

— Trois Nouvelles chinoises traduites pour la première fois par le Marquis d'Hervey Saint-Denys. Paris, Ernest Leroux, 1885, in-12, pp. xvii—229.

Forme le Vol. 45 de la *Bibliothèque Orientale Elzévirienne*.

— La Tunique de perles, un Serviteur méritant, et Tang, le Kiaï-youen. Trois nouvelles chinoises traduites pour la première fois par le Marquis d'Hervey Saint-Denys. Dentu, Paris, 1889, in-18 jésus.

— Six nouvelles traduites pour la première fois du chinois par le Marquis d'Hervey Saint-Denys. De l'Institut de France et de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Paris, J. Maisonneuve 1892, in-16.

Forme le Vol. XXX du recueil *Les Littératures populaires*.

Voici la liste des autres travaux de M. le Marquis d'Hervey Saint-Denys:

— *Recherches sur l'agriculture et l'horticulture des Chinois*, sur les végétaux, les animaux et les procédés agricoles que l'on pourrait introduire avec avantage dans l'Europe occidentale et le nord de l'Afrique, suivies d'une analyse de la grande encyclopédie *Cheou-chi-tong-kao*. Paris, 1850, in-8, pp. 262.

— Achèvement de la traduction des dernières sections du *Tcheou-li*; commencée par Ed. Biot.

— *La Chine devant l'Europe*. Paris, 1859. Grand in-8, pp. 172, avec carte.

— *Poésies de l'époque des Thang* (VII<sup>e</sup>, VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles de notre ère), traduites du chinois pour la première fois, avec une étude sur l'art poétique en Chine et des notes explicatives. Paris, 1862, in-8, pp. 406.

— *Le Li-sao*, poème du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, traduit du chinois, précédé d'une étude préliminaire et accompagné d'un commentaire perpétuel. Paris, 1870, 1 vol. in-8.

— Mémoire sur l'histoire ancienne du Japon, d'après le *Ouen-hien-tong-kao*, de Ma Touan-lin, journal asiatique, 1871.

— *Le royaume de Piao*, notice traduite pour la première fois du chinois, in-4, 1871. (*Mémoires de l'Athénée oriental*).

— Mémoire sur l'ethnographie de la Chine centrale et méridionale, d'après un ensemble de documents inédits tirés des anciens écrivains chinois.

Nul ne sait encore qui sera le successeur du Marquis d'Hervey Saint-Denys au Collège de France. Les candidats possibles sont peu nombreux, quelques-uns mêmes occupent des positions qu'ils semblent ne pas vouloir abandonner; espérons qu'un enseignement aussi important ne sera pas sacrifié.

Il m'a toujours semblé que l'enseignement donné au Collège de France ne devait pas être le même que celui donné à l'Ecole des Langues Orientales vivantes. L'Ecole des Langues Orientales, sans perdre son caractère scientifique, a un but essentiellement pratique, celui de fournir des drogmans et des interprètes aux départements ministériels, et même d'apprendre aux jeunes gens se destinant au commerce et à l'industrie, les langues, les mœurs, les coutumes et les lois de l'Orient et de l'Extrême Orient.

La pratique naturellement ne peut pas constituer à elle seule la science: il faut y joindre de fortes études auxquelles ne peuvent souvent se livrer les fonctionnaires ou les simples voyageurs. Quelques années de séjour dans un pays étranger suffisent à former un interprète; pour faire un bon professeur il faut en outre remplir d'autres conditions que celle d'une résidence plus ou moins prolongée hors de sa patrie. En dehors même de la connaissance du sujet, il y a des qualités naturelles et techniques nécessaires pour faire un professeur, qualités, qu'une expérience pratique, voire une grande culture, ne peuvent donner.

La chaire du Collège de France a été jusqu'ici occupée aussi bien que possible.

La chaire du Collège de France, fondée pour Abel Rémusat, qui inaugura son cours le 16 Janvier 1815, a pour titre: *Langues et littératures chinoises et tartares-mandchoues*. Ce titre est vaste et permet un choix et un développement de sujets que ne comporte certainement pas l'enseignement pratique de l'Ecole des Langues Orientales. C'est ainsi qu'on a pu voir au Collège de France succéder à Abel Rémusat, Stanislas Julien et le Marquis d'Hervey Saint-Denys qui n'avaient pas la pratique de la langue chinoise.

La tradition du Collège de France est d'enseigner les sciences nouvelles ou de

préparer l'évolution de celles qui existent déjà ; il doit devancer ou tout au moins donner une impulsion à la science, si je puis m'exprimer ainsi. Son enseignement n'est pas une concurrence aux Cours existant ailleurs, il est au contraire — nous semble-t-il — le développement scientifique d'études qui ne peuvent acquérir toute leur ampleur dans un cadre fixé d'avance par des examens à passer. En un mot, l'enseignement du Collège de France doit être «original» et varié ; celui de l'Ecole des Langues Orientales doit être pratique et stable.

HENRI CORDIER.

---